





nière juste et précise. L'occasion est très-favorable pour terminer enfin les contestations qui se sont élevées à ce sujet.

M. Guillery, dont nous avons annoncé déjà la nomination comme ingénieur de 2me. classe du corps des ponts et chaussées, est chargé du service spécial de la Meuse, et doit présenter un travail complet sur la navigabilité de ce fleuve.

Une dépêche télégraphique datée de Bayonne, 3 septembre, donne l'importante nouvelle qu'un arrangement définitif aurait été conclu le 29 août entre le général Maroto et le général Espartero.

Les membres de la commission hollandaise pour régler les rapports de la Hollande avec la Belgique, relatifs à la navigation de l'Escaut et de la Meuse, sont arrivés en notre ville.

Ces messieurs ont visité les ateliers de Seraing, accompagnés de M. Max. Lesoinne, faisant partie de la commission belge pour le même objet.

Nous avons annoncé hier qu'un individu avait écrit à M. Auguste, fabricant de corsets, au Passage Lecomte; une lettre par laquelle il le sommait de lui remettre une somme d'argent.

On sait qu'avant-hier, jeudi, la police s'était mise aux aguets, mais infructueusement.

Hier le même individu s'est présenté vers midi chez M. Auguste et lui a remis une lettre sollicitant un secours.

Cet individu se nomme Englebert, et est natif de Herve. Il a déjà subi plusieurs condamnations.

Le savant docteur Ignace Rodolphe Bischoff, conseiller de l'empereur d'Autriche, commandeur de l'ordre du Lion d'Or, médecin de l'état-major et professeur de clinique à Vienne, a visité, le 5 de ce mois, dans le plus grand détail, l'hôpital militaire de cette ville.

Ces messieurs ont témoigné à diverses reprises, au directeur de l'hôpital, combien ils étaient satisfaits de l'extrême propreté, de l'ordre et de la bonne organisation de cet établissement.

Le Journal des Flandres contredit aujourd'hui un fait rapporté par un autre journal qui avait annoncé que le gouvernement avait accordé à M. Cockerill un second subsidie sur les fonds de l'état.

Plusieurs motifs doivent engager les esprits clairvoyants à combattre la tendance que montre le ministère à intervenir trop directement dans des spéculations industrielles et commerciales.

On écrit de Bruges, 4 septembre : Les journaux ont annoncé que le roi assisterait à l'ouverture du chemin de fer à Courtrai.

Depuis quelques jours on a répandu ici le bruit que le mariage annoncé par le journal Morning Post entre la reine Victoria et le prince Albert de Saxe-Cobourg n'était nullement décidé.

D'après une correspondance des Etats-Unis, un nouveau sinistre, causé par l'explosion d'un bateau à vapeur qui descendait le Delaware, vient tout récemment de fournir matière à un procès dont l'issue ne tardera pas sans doute à nous être connue.

Il est vrai que la navigation par la vapeur n'a encore rien fait pour corriger les vices malheureusement trop éprouvés du système primitif de locomotion.

bury, de Chester, de Swederborough, de Wilmington, pour Newcastle-et-Salem, terme du voyage. Il paraît, car on ne peut avoir que des doutes sur l'endroit où le terrible accident a eu lieu.

On n'a trouvé que quelques lambeaux de cadavres à demi brûlés, épars dans l'intérieur des terres arrosées par le Delaware. Chose étrange, et qui fait la base du procès auquel a donné lieu l'explosion du Butterfly, c'est qu'on n'a pu découvrir, tant la rupture a été puissante, un seul fragment de la chaudière ni des pièces mécaniques de l'appareil.

En attendant que les tribunaux d'Amérique décident cette question judiciaire dont la susceptibilité n'aurait pas grand poids en France, plus de vingt familles de l'état de Pensylvanie sont dans le deuil et le désespoir.

— L'acteur L'hérie, en tournée départementale, posait devant le public de Calais, transformé en Paganini. Quelques détails de caractère prêtés au grand violoniste délectèrent à l'un des spectateurs. Ce spectateur siffla; le public applaudit.

— On lit dans le Messenger de Gand : Le hasard a fait tomber en nos mains un recueil de chansons, portant pour titre : Code Epicurien, imprimé à Paris en 1829 chez Doyen rue St.-Jacques, n. 58.

On voit, par ce qui précède, que l'on ne peut qualifier de plagiat international l'adoption d'un air étranger dont on a eu soin d'indiquer dès le principe l'origine; d'un autre côté, on voit aussi, et nous en sommes fâchés pour la révolution de Juillet, que le poème de la Parisienne n'est guère que du réchauffé.

— D'après la lettre suivante adressée au Nouvelliste de Bruges, M. Thiers aurait quitté Ostende, le 31 août. « J'ai un moment de loisir, que je vous consacre. Point de nouvelles ici; pour me délasser, je rêve sur les caprices de la fortune.

« Je conviens que le héros accueillit ces honneurs assez modestement. J'ai dû prendre sa physionomie à la dérobée. Il s'enveloppait la tête d'un foulard, sa figure est pleine, de couleur jaune, cheveux noirs (1), sa taille petite. A chacun ses goûts. Le mien était de voir M. Thiers non par admiration, ni par estime, mais par une sorte d'instinct qui nous porte à regarder l'instrument qui nous a blessés.

« J'ai un moment de loisir, que je vous consacre. Point de nouvelles ici; pour me délasser, je rêve sur les caprices de la fortune. M. Thiers en est bien certainement le favori, cela ne vous empêchera pas d'attribuer sa grandeur à son talent et à son savoir.

DÉMOLITION DU PONT DE LA BOVERIE A LIÈGE. Adjudication.

Le ministre des travaux publics fait connaître que, le sam 14 septembre courant, à midi, il sera procédé, à l'hôtel du gouvernement provincial à Liège, par-devant M. le gouverneur de la province, assisté de l'ingénieur Gerardot de Sermoise, à l'adjudication publique de la démolition du pont de la Boverie à Liège.

Cette adjudication aura lieu de la manière indiquée dans le cahier des charges et sur soumissions cachetées, rédigées conformément au modèle y annexé.

Le cahier des charges est déposé au ministère des travaux publics. (1) Devenus complètement gris. (Note de l'Indépendant.)

blies à Bruxelles, au gouvernement provincial à Liège, et chez M. l'ingénieur des ponts et chaussées Gerardot de Sermoise, de résidence à Liège, à qui l'on pourra s'adresser pour de plus amples renseignements.

Bruxelles, le 3 septembre 1859. NOTHOMB.

Aujourd'hui Daguerre, en France, s'immortalise par sa merveilleuse invention, et voici venir Liepmann, à Berlin, avec une découverte qui marche de pair avec celle de Daguerre, ou plutôt qui vient la compléter.

Depuis des années on remarquait au musée de cette ville un homme petit, chétif et nécessairement d'apparence. On l'y trouvait chaque jour de la semaine. Au lieu de parcourir les galeries et d'examiner tantôt l'un tantôt l'autre des tableaux de la collection, on le revoyait toujours dans le salon de l'école flamande, toujours devant le même tableau, devant un portrait de Rembrandt.

M. Liepmann médita sur l'invention d'une machine à reproduire un tableau à l'huile, et après un travail de dix années il y a réussi au-delà de toute espérance. On voit chez lui le plus singulier spectacle: plus de cent copies de cette tête de Rembrandt, toutes d'une scrupuleuse ressemblance l'une avec l'autre.

Il a produit avec cette machine, dans une des galeries du musée royal, et en présence des directeurs de cet établissement, cent dix copies du portrait de Rembrandt, peint par ce grand artiste lui-même; tableau dont la reproduction au pinceau offre, au dire de tous les peintres, les plus grandes difficultés.

« L'académie royale, d'après le désir que vous lui avez signifié par votre lettre du 26 juillet, se fait un plaisir d'attester que l'impression en couleur d'après un portrait de Rembrandt du musée royal, que vous lui avez soumise, surpasse tous les essais en ce genre que l'on a faits jusqu'ici, en ce qu'elle semble être un vrai tableau à l'huile fait au pinceau.

THEATRE. — CONTINUATION DES DÉBUTS. — Le Barbier. Les débuts se continuent avec assez de tranquillité à notre théâtre. Il est vrai que les spectateurs y sont peu nombreux.

M. Warnier, 1re. basse-contre, remplissait pour son 1er début, le rôle de Bartholo; le mérite de cet acteur nous a semblé consister dans l'absence de tout défaut trop saillant. Il a peut-être un peu forcé sa mimique, quoiqu'il ait fait rire; un acteur de sens doit se garder aujourd'hui de distraire l'attention des spectateurs, d'un beau morceau de chant, en excitant par des charges, presque alors toujours de mauvais goût, le rire d'une certaine partie du public.

M. Warnier, 1re. basse-contre, remplissait pour son 1er début, le rôle de Bartholo; le mérite de cet acteur nous a semblé consister dans l'absence de tout défaut trop saillant. Il a peut-être un peu forcé sa mimique, quoiqu'il ait fait rire; un acteur de sens doit se garder aujourd'hui de distraire l'attention des spectateurs, d'un beau morceau de chant, en excitant par des charges, presque alors toujours de mauvais goût, le rire d'une certaine partie du public.

M. Paul Ganut, Emery et Lafitte, faisaient hier leur rentrée; inutile de dire qu'ils ont été très-bien accueillis. Aujourd'hui a lieu l'ouverture de la jolie salle du Gymnase; on y donne trois vaudevilles dont deux sont pour la 1re. fois représentés à Liège.

THEATRE DU GYMNASÉ. Aujourd'hui vendredi 6, 1re. représentation du PLASTRON, vaudeville en 2 actes. — De. PASSE MINUIT, vaudeville en un acte. — Et de la 1re. représentation de la reprise du GARDIEN, vaud. en 2 actes.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 5 SEPTEMBRE 1859. Naissances : 5 garçons, 2 filles. Mariages 3, savoir : Entre Louis Sacré, chirurgien à Bruxelles, et Barbe Gall, sans profession, sur Avroy. — Jean Joseph Dirick, employé, sur Meuse à l'Eau, et Angeline Degeuld, cuisinière, même rue. — Jn. François Debur, menuisier, sur Avroy, et Cath. Jamar, repasseuse, faub. St.-Gilles.

Décès : 1 garçon.

ADMINISTRATION DES POSTES.

AVIS.

Le public est informé qu'à dater du 15 courant, les Boîtes aux Lettres actuellement placées Pont-d'Isle (maison de M. Beyne) et pont de Bavière (Outre-Meuse) seront transférées; la première dans la rotonde du Passage-Lemonnier, et la seconde chez Mme. veuve Leprins, n° 395, un peu au-delà de l'emplacement actuel.

ANNONCES.

BAL dimanche chez RASKIN-BIA, rue derrière le Mur des Anglais.

Une CHIENNE POINTER, race anglaise, taille médiocre et svelte, toute brune, marquée de blanc aux extrémités des membres et sous le ventre, âgée de 2 à 5 ans, répondant au nom de BRUNETTE, est disparu de chez le bourgmestre de Bergilers, près d'Oreye, canton de Wareme.

Une FORTE RÉCOMPENSE est promise à celui qui la ramènera ou pourra donner les indications nécessaires pour la retrouver soit chez le dit bourgmestre, soit au n° 781, place Verte, à Liège.

Dans la nuit du 4 au 5 SEPTEMBRE courant il s'est perdu un CHIEN D'ARRÊT de grande taille avec deux larges taches, brunes à chaque côté du ventre, tête brune tachetée de blanc et fauve, répondant au nom BRILLANT.

Prière de le ramener chez M. de MACAR à Presseux, commune de Sprimont, ou chez M. RAIKEM-VERDBOIS, au coin de St-Hubert, à Liège.

PROMESSE D'UNE BONNE RÉCOMPENSE.

Société du Casino.

La commission administrative informe MM. les actionnaires qu'elle vient de décider que la Société donnera un bal tous les mois jusqu'en mars 1840 et que le 3e. ballottage aura lieu très prochainement.

Les présentations signées par deux actionnaires et contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des récipiendaires, doivent être remises au secrétaire.

Le Secrétaire, FÉLIX JEHOTTE. Le Président, C. BEYNE.

UN JEUNE HOMME de bonne famille, muni de bonnes recommandations et ayant déjà voyagé pour l'article d'aunage, désirerait trouver de l'EMPLOI, soit dans une Maison de Commerce, pour les Voyages ou la Tenue des Livres, soit dans une administration quelconque.

S'adresser quai St-Léonard, n° 28, à Liège, sous les initiales X. L.

A VENDRE à des conditions avantageuses, DEUX MAISONS au centre de la ville, restaurées à neuf, et un TERRAIN de 120 mètres, entouré de murs y communiquant et très propre à y construire un vaste atelier, on vendrait au choix l'une ou l'autre de ces maisons avec le TERRAIN. Ces maisons sont aussi à LOUER.

S'adresser à M. le notaire BERTRAND, et à l'Anneau d'Or, derrière l'Hôtel-de-Ville.

AVIS.

Il sera procédé le quatre octobre prochain en la salle du conseil de l'administration des postes à Paris à l'adjudication au rabais de la fourniture de vingt-deux millions de kilogrammes de charbon de terre en roche nécessaire au service des paquebots à vapeur de la dite administration.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé à la 2me. division des bureaux de l'administration provinciale à Liège où il pourra être pris communications.

A Liège, le cinq septembre 1859.

Vente D'UNE MAISON, SITUÉE RUE BEAUREGARD A LIÈGE.

MERCREDI 11 Septembre 1859, à 2 heures de relevée, M. LAMBINON, notaire, vendra publiquement en son étude, place derrière l'Hôtel-de-ville, à Liège,

UNE MAISON

nouvellement bâtie, cotée 492, située rue Beaugard, Outre-Meuse à Liège, joignant à MM. Claessens, Leroy et Seducer. S'adresser audit M. LAMBINON, dépositaire des titres de propriété, qui présentent toute sécurité.

VENTE D'UNE MAISON, SITUÉE RUE BASSE-CHAUSSÉE.

LUNDI 16 SEPTEMBRE 1859, à 2 heures de relevée, Il sera adjugé définitivement, en l'étude de M. LAMBINON, notaire à Liège,

une maison, cotée 122,

située rue Basse-Chaussée à Ans, joignant à MM. Wery, Jacob et à la grand'route. S'adresser audit M. LAMBINON.

M. DUSART notaire à Liège, fait savoir que par acte qu'il a reçu le 25 SEPTEMBRE courant, il a été adjugé

UNE MAISON,

située à Liège, rue Hors-Château, n. 460 faisant le coin de la rue de la Rose, moyennant la somme de 5 400 FRANCS, en sus de deux rentes important annuellement 25 fr. 59 c. et qu'on peut dans les dix jours de la VENTE surenchérir ladite maison d'un dixième. S'adresser audit notaire.

ADJUDICATION DE TRAVAUX.

LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 1859, à 2 heures de relevée, en la demeure du Sr. FIRKET, secrétaire communal et trésorier de la fabrique de l'église des Awirs, à la requête des marguilliers de ladite fabrique, M. FRAIKIN, notaire, procédera à L'ADJUDICATION PUBLIQUE

ET AU RABAIS DES

TRAVAUX ET FOURNITURES

à faire pour la restauration de la maison presbytérale de la sudite commune.

Les cahier des charges et devis estimatifs sont déposés en la demeure dudit Sr. Firket, auquel on devra adresser les soumissions en due forme avant l'adjudication.

A VENDRE DE GRÉ-A-GRÉ,

LES MAISONS

CI-APRÈS :

1° Une MAISON, sise à Liège, rue Hoche-Porte, faisant le coin de la rue Firquet, n. 25 nouv. 75 ancien.

2° Une idem, sise en ladite rue Firquet, n. 5 nouveau, 42 ancien.

3° Une idem, sise rue Pierreuse, à Liège, quartier du Nord, n. 62 nouv. 306 ancien.

4° Une idem, sise rue de l'Ange, Hors-Château, même quartier du Nord, n. 7 nouv. et 199 ancien.

5° Une idem, sise à Ans-et-Glain, en lieu dit Basse-Chaussée, n. 658, avec un petit jardin, aboutissant à la grande route, vis-à-vis de la barrière.

Cette maison est à Louer provisoirement.

On peut visiter les maisons ci-dessus, tous les jours et il y aura des facilités pour le paiement.

A LOUER

POUR ENTRER DE SUITE EN JOUISSANCE

UNE

Maison de Commerce,

SISE A LIÈGE, RUE DE LA RÉGENCE, N. 10.

S'adresser pour connaître les conditions à M. DE BEFVE, notaire, à Liège, et à M. DANTHINE, quai sur Meuse-à-l'Eau, n. 946.

ARRIVEE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DES

DENTSCARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE MÉTAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnements très-importants dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORRORBLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GATÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un email perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconfort. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvénient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les dents voisines, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les avantages d'une revivification des dents, tout en évitant la pression sur les gencives. Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN raffermi les dents ébranlées d'une manière toute-à-fait efficace, soit que les défectuosités aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives. Consulte chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

Consulte chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; il descendra à l'Hôtel de l'AIGLE NOIRE, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

A VENDRE un bonnier de fonds,

avantageusement situé au LAVEUX, près le faubourg Saint-Gilles, à Liège, et exploité par L. Coulon. S'adresser au notaire PARMENTIER.

VENTE

134 chevaux de choix.

Les Lundi, Mardi et Mercredi, 9, 10 et 11 Septembre 1859, il sera VENDU à LIEGE, par le ministère de M. PARMENTIER, notaire, en présence de l'inspecteur et du receveur des domaines, et à l'intervention de l'intendant militaire,

134 CHEVAUX DE CHOIX,

âgés de 4, 5 et 6 ans, provenant des deuxième et troisième régiments d'artillerie.

Ces chevaux remarquables par leur force, leur beauté, conviennent à la selle, au trait, au labour et au roulage. Ils avaient été réservés pour le service lors des ventes précédentes; on les vend par suite d'une nouvelle réduction de l'effectif sur le pied de paix.

Cette vente sera faite dans la cour du Palais de justice à Liège; elle commencera à neuf heures du matin. — Les chevaux sont à voir tous les jours à partir du 1er. septembre dans les casernes de la cavalerie de ladite ville.

Les acheteurs auront la faculté, moyennant caution, de payer leur prix par tiers, de trois en trois mois, le premier exigible au moment de la vente.

Nota. — On rappelle que jeudi et vendredi, 5 et 6 septembre 1859, il y aura VENTE de 150 chevaux du train.

BOURSES.

PARIS, LE 3 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes entries for Mutualité, Act. Réunies, B. c. d'Anvers, etc.

LONDRES, LE 5 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes entries for 3 1/2% consolidés, BELGE 1852, etc.

AMSTERDAM, LE 4 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes entries for Dette active, 5 p. c., Billet de chang., etc.

ANVERS, LE 5 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes entries for Anvers. Dette act., Dette diff., etc.

CHANGÉS.

Table with 3 columns: Location, Rate, and another location. Includes entries for Amsterd. C. jours, Rotterdam. C. jours, etc.

BULLETIN DE BOURSE.

La rente Espagnole soumise depuis quelques jours à de brusques fluctuations est montée aujourd'hui sur les hausses simultanées de Londres et de Paris de 22 cours d'ouverture à 22 5/4 0/0. Les primes étaient très-rectifiées de nouveau et à de cours élevés.

BRUXELLES, LE 5 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes entries for Dette active, Emp. Rothschild, etc.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 5 SEPTEMBRE.

Le bateau à vapeur belge Bruges, v. de Hambourg, avec 12 passagers et diverses marchandises. La goëlette anglaise The Bee, v. de Londres, ch. de div. march. Le koff hanov. Concordia, v. de Liverpool, ch. de div. marchandises.

MARCHE DE LIÈGE DU 5 SEPTEMBRE 1859.

Table with 2 columns: Instrument, Price. Includes entries for Froment, fhectolitre, Froment nouveaux, etc.

Imprimerie de J.B. Nossey, rue du Pot-d'Or, N° 62, à Liège.